

CPI2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master de spécialisation en cliniques psychothérapeutiques intégrées (CPI2MC) a pour objectif de vous offrir :

- des connaissances pratiques concernant l'évaluation et l'intervention psychologiques en psychologie clinique et en psychothérapie: psychopathologie, relations interpersonnelles, difficultés familiales ou de couple, psychologie de la santé, difficultés de développement ;
- des compétences dans la conceptualisation de cas, l'élaboration et la mise en place de l'évaluation des interventions, la gestion des relations interprofessionnelles et les questions d'éthique et de déontologie ;
- l'application des connaissances théoriques et pratiques en milieu clinique et l'acquisition de compétences professionnelles dans le cadre d'un stage et d'un séminaire des pratiques.

Votre profil

Ce master est [accessible](#) si vous êtes porteur d'un grade académique de Master 120 en sciences psychologiques, de Master de spécialisation en psychiatrie ou d'un titre jugé équivalent. Les étudiants porteurs d'un grade académique de médecin et en cours de spécialisation dans un master de spécialisation en psychiatrie ont également accès à ce master.

Les candidats doivent apporter la preuve de la possibilité d'une activité clinique supervisée d'au moins 600 heures dans le cadre d'un programme agréé par le master de spécialisation et qui débutera au plus tard le premier jour de l'année académique.

Les candidats doivent faire la preuve d'un projet professionnel dans le domaine de la santé mentale impliquant des interventions psychologiques.

Les personnes intéressées par la formation doivent d'une part introduire **une demande d'inscription en ligne à la faculté** du 5 janvier au 31 mars, et d'autre part compléter la **demande d'admission à l'Université**, selon le calendrier défini par l'Université. [Ces deux demandes](#) sont obligatoires pour candidater à la formation.




Votre programme

La formation, y compris le stage, les évaluations et la rédaction de mémoire, s'effectue en 60 ECTS.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la [formation](#).

CPI2MC - Profil enseignement

o Séminaires (17 crédits)

○ LCPI3010A	Séminaire d'accompagnement des stages MS		FR [q1+q2] [0h+15h] [4 Crédits] 
○ LCPI3011A	Séminaire avancé en psychologie clinique MS		FR [q1+q2] [75h] [10 Crédits] 
○ LCPI3013A	Séminaire d'intégration des pratiques professionnelles MS		FR [q1+q2] [15h] [3 Crédits] 

o Mémoire (15 crédits)

○ LCPI3000	Mémoire		FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 
------------	---------	--	--

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CPI2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;


3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) ).

Les conditions d'admission particulières à ce programme sont les suivantes :

Sur base d'un dossier à remettre, ont accès aux études du Master de spécialisation en « cliniques psychothérapeutiques intégrées » les étudiants porteurs d'un grade académique de Master 120 en sciences psychologiques, de Master de spécialisation en psychiatrie ou d'un titre jugé équivalent. Ont également accès les étudiants porteurs d'un grade académique de médecin et en cours de spécialisation dans un master de spécialisation en psychiatrie.

Les candidats doivent apporter la preuve de la possibilité d'une activité clinique supervisée d'au moins 600 heures dans le cadre d'un programme agréé par le master de spécialisation et qui débutera au plus tard le premier jour de l'année académique.

Les candidats doivent faire la preuve d'un projet professionnel dans le domaine de la santé mentale impliquant des interventions psychologiques.

Formalité d'inscription

Les personnes intéressées par la formation doivent d'une part introduire une [demande d'inscription](#) en ligne à la faculté du 5 janvier au 31 mars, et d'autre part compléter la [demande d'admission](#) à l'Université, selon le [calendrier](#) défini par l'Université. Ces deux demandes sont obligatoires pour candidater à la formation.

Le formulaire d'inscription en ligne de la faculté doit reprendre :

- leur parcours de formation,
- leur expérience,
- leurs motivations à suivre la formation.

Une fois le formulaire rempli, les candidats recevront un accusé de réception. Il leur sera demandé un complément de dossier et ils seront invités à un entretien. Les responsables du programme examineront les demandes d'inscription et les candidats seront prévenus de la décision d'admission. Même si l'analyse du dossier est favorable en faculté, la décision finale d'admission reviendra au service des inscriptions.

PÉDAGOGIE

Les enseignements sont dispensés en petits groupes de maximum 20 participants et un suivi personnel est assuré par une équipe pédagogique expérimentée.

Les aspects plus théoriques sont directement appliqués à la pratique par des jeux de rôles, des mises en situation et des présentations de cas.

L'importance accordée à la formation « de terrain » : les stages et le mémoire représentent la majeure partie des 180 crédits du programme. Ces activités bénéficient d'un dispositif d'encadrement qui repose sur une équipe d'enseignants chercheurs et de professionnels de terrain

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque enseignement est sanctionné par une évaluation. Elle peut consister en un travail d'application à la pratique (par ex. la rédaction d'une étude de cas) ou en un examen écrit portant sur l'application de la matière à un cas concret présenté sous forme de vignette. Certains enseignements sont évalués sur base de la participation aux cours et séminaires.

Au début de chaque enseignement, l'enseignant-e responsable informe les étudiant-e-s des modalités d'évaluation. Les modalités d'évaluation sont celles en vigueur dans le règlement des examens de l'UCLouvain.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La formation a été conçue pour répondre aux exigences européennes de formation à la psychothérapie.

GESTION ET CONTACTS

Le programme est géré par un comité scientifique.

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/PSP/EPsy

Ecole de psychologie ([EPsy](#))

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ([PSP](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

EPsy

Place Cardinal Mercier 10 - bte L3.05.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 20 11](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 48 34](#)

Responsable académique du programme: [Pierre Philippot](#)

Jury

- Président du jury: [Pierre Philippot](#)
-